

Autorisation

de conduite d'engins
de chantier
de catégories
1 et 8

sécurité

Objectif :

- Maîtriser les règles de conduite concernant les engins de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Contenus :

Module théorique :

- Réglementation applicable à l'utilisation des engins de chantier
- Rôle et responsabilité du conducteur
- Technologie et environnement des engins de chantier
- Vérifications journalières et périodiques
- Utilisation et déplacement en sécurité
- Risques liés au levage de charges..

Module pratique :

- Visualisation de l'engin de chantier
- Vérifications journalières en début et fin de poste
- Positionnement de travail, déplacement, travaux
- Levage en sécurité
- Travail en continuité
- Balisage de la zone de travail

**Durée : débutant : 8 jours + 1 jour d'évaluation
confirmé : 2 jours + 1 jour d'évaluation**

Après avis favorable, délivrance d'une attestation en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

Antenne CFPPA des Hautes-Pyrénées

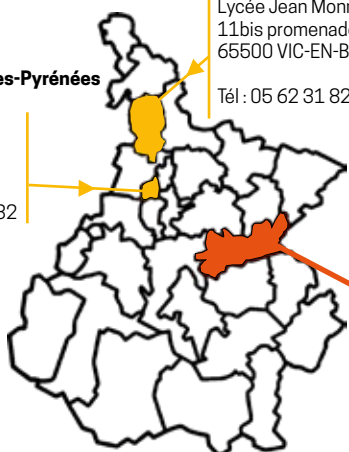
Lycée Jean Monnet
11bis promenade des acacias
65500 VIC-EN-BIGORRE

Tél : 05 62 31 82 00

Antenne CFPPA des Hautes-Pyrénées

LPA Adriana
54 route de Pau
65000 TARBES

Tél : 05 62 93 07 32



131 rue du Bidalet 65300 Lannemezan
Tél : 05 62 98 07 94 - Fax : 05 62 98 30 20
cfppa.lannemezan@educagri.fr
formagri-65-vic.fr

